

Newsletter #80



Edito

a fin de l'année sera chargée notamment en raison des élections professionnelles et donc du renouvellement des représentantes et des représentants des salariés. **Ces élections sont toujours un moment important** car elles conditionnent le fonctionnement des négociations et du Comité Social Economique (CSE) pour les 4 prochaines années :



- Le 1er tour des élections aura lieu du 16 octobre à 9h30 au 23 octobre à 14h30
- Un éventuel 2ème tour aura lieu du 6 novembre à 9h30 au 13 novembre à 14h30, si le nombre de votants n'atteint pas les 50%

Le vote s'effectuera de façon électronique. Vous recevrez un mode d'emploi et vos codes pour voter.

Afin de garantir que vous et les futurs salariés puissent compter sur des représentantes et des représentants présents et motivés à vous défendre, vous informer et négocier de nouveaux droits, il est primordial que la participation soit la plus forte possible et qu' un syndicat qui s'engage réellement pour les salariés soit soutenu. Depuis 2014, FO est au côté des salariés en les informant de ses actions (site internet, Linkedin, newsletter), de leurs droits, des avancées obtenues (mobilité durable, télétravail, participation aux bénéfices ...).



Nous reviendrons prochainement vers vous au sujet de ces élections. Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Actualités du groupe astek





















Newsletter #80



Réclamations

Parmi les attributions du comité social et économique (CSE), la gestion des réclamations des salariés en fait partie. Cette mission relevait, avant l'arrivée du CSE, des délégués du personnel.

Les réclamations portent notamment sur le respect des dispositions du Code du Travail, de la Convention Collective BETIC, du contrat de travail, des accords au niveau interprofessionnel ou de la convention collective ou de l'entreprise.

Les réponses de la Direction se trouvent dans le paragraphe "**Réclamations**" des procès-verbaux du CSE publiés sur son site internet (www.ceastek.fr).

Voir les 18 réclamations d'avril

Voir les 17 réclamations de mai



Voir les 15 réclamations de juin

Voir les 17 réclamations de juillet

Pour défendre mes droits

Vous devez pouvoir compter sur une organisation syndicale à même de vous écouter et d'entendre vos préoccupations.

Depuis 2014, **FO** est aux côtés des salariés pour les conseiller, pour défendre leurs intérêts et pour obtenir de nouveaux droits.





Lors des élections professionnelles 2023, pour défendre tes droits et tes intérêts ...



Vote FO

